



AVIS PUBLIC

À la demande de monsieur le Maire Alain Gélinas, une séance extraordinaire a été convoquée, **jeudi 16 avril à 19 h** qui se tiendra à la salle du Conseil municipal située au 155 rue Langevin à Saint-Boniface et qu'à cette séance les sujets suivants seront pris en considération.

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Finances**
 - 3.1 Ajout d'une prise Camlock pour une future génératrice mobile au coût de 45 280.09 \$ plus taxes (Val-Mauricie électrique inc.) – Projet de reconstruction partielle et d'aménagement de l'Hôtel de Ville (Demande de changement EL-10)
4. **Période de questions**
5. **Clôture de la séance**

Donné à Saint-Boniface
ce 14^e jour du mois d'avril 2026.

Julie Desaulniers
Directrice générale & Greffière-trésorière

